



Compte rendu Commission Association / Sécurité / Citoyenneté du mardi 19 avril 2021 à 18h30

Présences : Mesdames Stéphanie GOHIER, Eliane BIGNON, Anne JOUIS, Messieurs Denis LANDFRIED, Pascal FARION, Sébastien FAUCHEUX et Jérôme DEHONDT

Autres présences : Jennifer Semet

1- Fête du jumelage

- a) La fête du Jumelage a lieu le week-end du 26 au 29 mai 2022
- b) La programmation est bien calée : accueil des familles le jeudi soir, Visite de Saint Léonard et musée de l'air dans la journée du vendredi ; journée institutionnelle le samedi : rdv 10h au parking de l'école René Rondreux, visite collège en extérieur et infrastructures sportives ; 11h30 place des terrasses, discours, charte, vin d'honneur, 13h00 repas partagé et ouvert à tous, après-midi festive jeux, musiques, animations, expositions...

2- Les balades de quartiers : thématique 2022

- a) Un bilan des actions citoyennetés avait été réalisé en fin d'année 2021 posant les points positifs et les axes d'améliorations de ces actions. Parmi ce bilan, les balades de quartier ont été analysées au regard de la fréquentation et il est apparu que les deux balades en campagne Sud et campagne Nord avait été peu fréquentées et que les thématiques voiries prenaient le pas sur les autres. Pour améliorer ces balades de quartier, il a été proposé de réaliser moins de balades de quartiers concentrées sur quelques secteurs de la ville (3 ou 4 balades). Et que ces balades seraient thématiques. Pour cela une animation a été proposée au cours de la commission. Plusieurs sujets ont été proposés : les voies douces Corzé Durtal et Durtal-Les Rairies, la forêt de Chambiers, mobilité douce : attentes, gestion des déchets dans l'hypercentre avec containers, actions culturelles à venir, actions CCAS, office du tourisme, usine de méthanisation, commerce du centre-ville, attente aménagement des citoyens sur la prairie St Léonard, la voie verte, l'évolution du pôle de vie sociale...un travail de structuration à venir

3- Point d'étape tiers-lieu Pôle de vie sociale

- a) Un point d'étape a été présenté reprenant le rétroplanning fourni par Cap Tiers-lieu (ci-joint). Le 3 mai, aura lieu le 3^{ème} et dernier atelier ouvert aux potentiels porteurs de projet et futurs bénévoles du lieu. À l'occasion de ce dernier atelier, l'organisation de projets sur différents secteurs du lieu sera étudiée : communication, tiers-lieu transitoire *, gouvernance, gestion du lieu...Ensuite, l'accompagnement prévoit d'établir des scénarios de modélisation économique, de statut juridique et de gouvernance. La méthode utilisée en lien avec les commissions reste à établir.

S'en suivront les plans d'aménagements, cahiers des charges du bâtiment fourni et le chiffrage estimatif pour les travaux. Chacune de ces étapes sera soumis au processus de validation propre à la municipalité. Concernant la temporalité, l'ouverture du site définitive (bâtiment) est conditionnée par la durée des travaux. Le bilan de l'atelier 2 a été présenté avec les réflexions portant sur les aménagements des espaces en fonction des porteurs de projets.

- b) Un tiers-lieu transitoire est prévu de démarrer en juin 2022 avec des activités sur l'extérieur du site (bricolage, jardinage, atelier numérique...). La logistique et la coordination de cette programmation transitoire seront finalisés début mai. Ces actions devraient démarrer mi-juin et seront facilitées par l'installation d'un portique.



4- Cadrage Budget participatif

- a) Dans le cadre de la préparation du budget participatif prévu pour un lancement en 2023, la commission étudie la possibilité de proposer à des citoyens d'intégrer cette étape de préparation dans le but de co-construire cette initiative qui s'adressera aux habitants de Durtal. Dans l'optique d'un travail préparatoire, chaque membre de la commission est chargé d'étudier le budget participatif d'une ville afin de comparer les méthodes. Des présentations auront lieu lors des futures commissions.

5- Associations

- a) Convention de salles et règlements intérieurs : ces documents doivent être remis à jour ; de nouvelles salles vont également être désormais rapidement disponibles, il faut donc travailler sur les conventions de salles ; Aude a commencé à travailler sur ce point mais il est demandé si des membres de la commission souhaitent participer à ce travail. Eliane et Sébastien se proposent. Prochaine réunion convention et règlement intérieur des salles avec Eliane et Sébastien le 10 mai à 18h30 en mairie.
- b) La mairie a signé une convention de mise à disposition d'un véhicule neuf de 9 places, kilométrage illimité avec la société France régie édition pour une durée de 3 ans renouvelable. Le principe étant que la société cherche les sponsors/annonceurs acteurs économiques du territoire pour floquer leur logo sur le véhicule. En contrepartie, la société met gratuitement à disposition le véhicule. La mairie s'engage à assurer le véhicule tous risques et à prendre en charge la franchise, supporter les frais d'utilisation, son entretien et sa gestion.
- c) Formation secours civique 2e salve : une prochaine date va être proposée le samedi 2 juillet : 2x3h50 de formation sur la journée pour 10 personnes, en fonction du nombre d'inscrits ou des besoins, une 2ème date pourra être prévue en septembre pour 10 autres personnes. Il nous faut trouver une date pour la remise des diplômes des premières personnes formées.
- d) Une réflexion est lancée sur l'importance d'être plus clair sur les attentes de la commission par rapport aux demandes de subventions ; à l'étude des demandes, nous avons constaté que de nombreuses associations peinent à remplir les documents comptables ; une sorte de procédure serait la bienvenue pour accompagner les associations qui en ressentent le besoin, cette idée va être soumise au service rh/compta. Avec Anne, nous allons réfléchir à une trame en corrélation avec la charte d'engagement réciproque établie en début de mandat pour clarifier les attentes.
- e) Le contrat d'engagement républicain : le gouvernement souhaitant conforter le respect des principes de la république nous demande à ce que les associations bénéficiant de subventions souscrivent au pacte d'engagement républicain afin d'en respecter les dispositions. C'est pourquoi, nous avons transmis ce document à toutes les associations, leur demandant de nous le retourner afin d'obtenir la subvention votée au dernier CM.
- f) Pour information, la commission ACS confirme son souhait de laisser la commission ECO gérer la demande de subvention de l'association J'aime Durtal.
- g) La commission valide la demande de subvention exceptionnelle de l'association AMUSIL dans le cadre de l'activité Orchestre à l'école représentant la somme de 3760 euros.
- h) RDV pris avec l'association de MOTOCROSS pour valider ensemble une convention pour la dépollution du site (enlèvement des pneus).



Compte rendu Commission Association / Sécurité / Citoyenneté du mardi 19 avril 2021 à 18h30

- i) Rencontre de l'association AU GALOP EN ANJOU, nous allons pouvoir proposer des coupes ou médailles pour la remise de prix de la ville de DURTAL lors de la manifestation organisée le 24 juillet 2022 à l'hippodrome, de courses de poney, fanfare, spectacles, vide grenier...L'objectif étant de faire connaître le milieu des courses en créant un grand événement annuel ouvert à tout public, petits et grands.
- j) Zone de stockage : un état des lieux des diverses zones de stockage a été fait ; cela va permettre aux balades du temps jadis qui se relance de récupérer un plus grand box à l'espace 1901 et ainsi fournir un box à l'amicale des sapeurs-pompiers, premier sur la liste d'attente.
- k) Concernant la zone sous tribune en salle Camille Claudel, des optimisations sont également prévues ; des zones pourront être proposées aux associations en attente ; une autre zone de stockage sera également optimisée dans l'espace rangement partagé entre le groupe scolaire et l'association du Handball derrière les vestiaires. Nous pourrons ainsi répondre à toutes les demandes.
- l) Prochaine réunion pour les associations le jeudi 14 juin à 19h00 à l'Odysée - Une invitation sera prochainement envoyée - Merci de réserver votre date

6- Questions Diverses

Une demande est faite pour transmettre le tableau d'astreinte des élus à l'ensemble du CM

Un point d'étape sur le PVD petite ville de demain : L'ensemble des thématiques abordées en PVD dépasse largement la seule partie développement économique, au travers des autres actions sur l'habitat, la mobilité, le tourisme, la transition énergétique, le vivre ensemble...ainsi il apparaît que sa gouvernance doit être partagée plus largement.

Le programme PVD est un moyen pour mettre en œuvre les ambitions du projet de territoire, combinaison de notre programme électoral et des attentes citoyennes. Il s'agit d'un outil au service de la planification territoriale, de la coordination des actions, outil de programmation, de priorisation et de cohérence transversale.

Le bureau se réunira donc une fois par mois sur les thématiques PVD, alternativement un vendredi après-midi et un mardi soir. Un comité technique constitué par le DGS, la DAS, le DST, les 3 chargés de mission et le chargé d'urbanisme de la CCALS le cas échéant, viendront en appui.

POUR RAPPEL :

COMMISSION ACS du 29/11/2021 : étude des budgets 2022 - priorisation des actions - proposition de budget de la commission

COMMISSION ACS du 21/12/2021 : étude des budgets 2022 - priorisation des actions - proposition de budget de la commission

COMMISSION ACS du 01/02/2022 : étude des diverses demandes de subventions aux associations

COMMISSION ACS du 16/02/2022 : étude des diverses demandes de subventions aux associations

**Prochaine réunion de commission le mardi 17 mai à 18h30 en mairie.
Sans autre question, la séance est levée à 20 heures 15**